

Fiche de contrôle d'une échelle en bois

N° échelle :

Nom de l'opérateur :

Date :

Signature :

Etat de l'échelle	Oui	Non	S.O
L'échelle est numérotée et identifiée dans l'inventaire.			
L'échelle ne présente pas d'atteinte du bois (ex. vers à bois).			
Les montants sont intacts (pas fendus, cassés ou déformés).			
Tous les échelons sont intacts (pas fendus, cassés ou déformés).			
Tous les échelons sont bien ancrés aux montants (pas de rotation, de jeu ou de détachement).			
La distance entre les échelons est la même sur toute la longueur de l'échelle.			
Les équipements antidérapants situés aux pieds des montants sont intacts et non usés (patins antidérapants ou pointes d'ancrage au sol).			
L'échelle n'est pas traitée avec des mastics ou des enduits qui pourraient cacher d'éventuels défauts.			
L'échelle est protégée (à l'huile de lin ou verni fongicide).			
Il n'y a pas d'échardes ou de coups dans le bois.			
Tous les clous, vis, boulons ou autres parties métalliques sont bien serrés et ne présentent pas un risque d'écorchure.			
Pour une échelle coulissante, le système de blocage est en ordre.			
Si présents : les charnières, les étriers, la corde, la poulie, du système de déploiement ne sont pas endommagés.			
L'échelle est propre (pas de trace de boue, graisse, huile ...)			

Stockage de l'échelle	Oui	Non	S.O
L'échelle ne présente pas de risque de basculement.			
L'échelle est entreposée à un endroit protégé de l'humidité, de l'action de produits mordants (acides, bases), de salissures ou de dégradation mécanique.			
L'échelle n'encombre pas les voies de circulation et de passage.			

Remarques éventuelles :